

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RÉUNION
CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION

(Article L. 2121-10 et Article R. 2121-7 du CGCT)

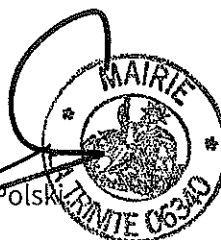
Le Conseil Municipal d'installation de la Commune de LA TRINITÉ se réunira en séance publique, le :

Samedi 21 mars 2026 à 10 h 30
A la Mairie – Salle du Conseil municipal

Fait à LA TRINITÉ, le 17 MARS 2026

Le Maire,

Ladislav Polak



Ordre du jour

DELIBERATIONS

- 1 - Installation du Conseil municipal - Election du Maire
- 2 - Détermination du nombre des adjoints à élire
- 3 - Election des Adjoints
- 4 - Lecture de la charte de l' élu local - article L. 2121-7 du CGCT
- 5 - Détermination du tableau du Conseil municipal